



Société pédagogique genevoise

# FORUM ANNUEL DE LA SPG

## Notre métier change...

- Horaires des élèves, des enseignant-e-s...
- Fonctionnement de l'enseignement primaire, nouvelles structures, nouvelle hiérarchie...
- Généralistes, spécialistes, nouvelles disciplines, allemand, anglais...

## ...avec ou malgré nous ?

- Enseignerons-nous le mercredi matin ?
- Surveillerons-nous les repas de midi !?
- Serons-nous mobbés-e-s par les directeurs/trices d'établissement ??
- Deviendrons-nous exclusivement des profs de maths ou de français !?!?
- L'école intégrative dissoudra-t-elle l'enseignement spécialisé ?!?!?
- Projet d'école : reflet de l'équipe ou regard du supérieur hiérarchique !?!?!?
- MS x 28 périodes + classe entière – TIT = TITappui ; reste 0 GNT ?!?!?!)
- Etc. !

## Mercredi 18 avril 2007

de 8h30 à 12h30 Maison des Associations – 15, rue des Savoises – salle Mahatma Gandhi

### Ordre du jour :

08h30	<i>accueil café-croissants</i>
09h00	présentations des thèmes
09h30	travail en 3 ateliers (❶-horaires / ❷-fonctionnement / ❸-(semi)généraliste)
11h00	<i>pause</i>
11h30	synthèse
12h30	clôture

---

# *Les Actes du Forum*

## Le groupe d'organisation :

Olivier Baud  
Véronique Casetta Lapiere  
Paolo Cattani  
Magali Jolti  
Eveline Langer

*5 juin 2007*



## Sommaire

A. Introduction – présentation du Forum	p. 3
B. Synthèse des ateliers	p. 3
- Synthèse de l'atelier 1 (horaire écolier et enseignant)	p. 3
- Synthèse de l'atelier 2 (fonctionnement de l'enseignement primaire)	p. 4
- Synthèse de l'atelier 3 (généralistes-spécialistes)	p. 5
C. Résultats des questionnaires express	p. 7
D. Axes à défendre	p. 8
E. Conclusion	p. 8

---

## A. Introduction

La SPG, en tant qu'association professionnelle, a non seulement un intérêt certain à suivre les dossiers les plus importants du contexte éducatif du moment, mais elle a également une vocation affirmée à anticiper les problématiques pour peser sur les décisions de la politique éducative. Dans cet esprit, les forums annuels de la SPG sont incontournables, ils permettent à chaque membre de donner son avis, de s'informer et, plus globalement, de participer activement aux actions syndicales avec des discussions de fond.

Cette année, riche en événements, avec des changements importants qui se profilent pour l'avenir, il était nécessaire de faire un « arrêt sur image » pour évaluer la situation dans les dossiers du moment et de mieux cerner les enjeux pour mieux défendre les positions de l'association professionnelle.

Trois thèmes ont été dégagés : le fonctionnement, les horaires, le statut de généraliste. Interdépendants, ce sont des dossiers qui détermineront notre quotidien professionnel dans un avenir proche. Nous sommes des acteurs du changement ; nous pouvons agir en clarifiant nos positions et en nous montrant déterminés pour que le système éducatif ne se transforme pas sans l'avis des professionnels.

---

## B. Synthèses des ateliers

### Atelier 1 Horaires de l'écolier et de l'enseignant

Documents :	Brochure « Avenir suisse » sur les structures de jour Dossier SPG sur l'horaire de 1997 Motion 1667 du parti radical - horaire continu - janvier 2006
-------------	---

#### Questions préliminaires

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Entre l'horaire des Eaux-Vives (8h00-12h55 x 5 jours) et l'horaire actuel (8h00-11h30 et 13h30-16h00 x 4 jours), existe-t-il un juste milieu ? Y compris un scénario qui intégrerait le mercredi matin avec les élèves ?</li><li>- Quel(s) lien(s) entre l'horaire de l'écolier, les contenus, et celui de l'enseignant ?</li><li>- Quelle utilisation du temps hors enseignement (études, parascolaire, activités culturelles et sportives, etc.) ?</li></ul> |
|--|

#### Préambule

Harmos définit plusieurs perspectives pour l'avenir de l'école dont celles-ci concernant l'horaire scolaire :

- Une tendance à se diriger vers un horaire continu
- Un encadrement plus important des enfants sur la journée entière
- Une harmonisation des horaires des deux divisions (élémentaire et moyenne)

En ce qui concerne les deux derniers points, le canton de Genève fait plutôt figure de précurseur.

#### Horaire de l'enseignant

- Le temps global de l'enseignant ne cesse d'augmenter (face aux élèves, temps de préparation, temps d'entretiens, temps de travail en équipe...). Les 28 périodes actuelles auprès des élèves laissent peu de temps pour accomplir les autres missions de la profession. Il n'est donc pas question d'augmenter le temps face aux enfants. Le SER demande même une demi-journée de décharge de travail face aux élèves pour pouvoir assumer plus efficacement les autres temps de travail. Le conseil des maîtres pourrait se faire plus régulièrement et sur temps scolaire (reconnaissance du

primaire par rapport au secondaire où cela se fait depuis longtemps). Cela impliquerait également un temps obligatoire de présence dans les écoles.

- L'horaire de l'enseignant ne doit pas se calquer sur celui de l'élève. Avec l'augmentation des disciplines à enseigner (anglais, développement durable, informatique...), l'horaire de l'enseignant arrive à certaines limites qui font que l'on peut se poser la question de la notion de semi-généraliste. Une réaffirmation de la nécessité d'une très bonne formation des enseignants devient indispensable. De plus, l'enseignant ne peut pas surveiller les enfants à midi et enseigne ; il est important que chacun garde un rôle clairement défini, un enseignant « enseigne ».

## **Horaire de l'élève**

### **Faut-il augmenter les heures de travail de l'écolier ou remodeler son horaire ?**

Avec l'anglais qui se profile, l'augmentation du temps scolaire semble être inévitable. Toutefois, il faut aussi faire attention à ne pas surcharger les enfants. Plus d'heures ne garantit pas une meilleure qualité de l'enseignement. D'un autre côté, le canton du Valais et de Fribourg ont plus d'heures et sont ressortis très bien classés dans l'étude PISA (peut-être moins d'élèves migrants dans les classes ?).

Plutôt que d'envisager une simple augmentation de l'horaire scolaire, il serait préférable de repenser entièrement la répartition du travail. Par exemple, si la lecture devient une priorité, il faut laisser de côté d'autres disciplines jusqu'à ce que les objectifs soient atteints. Dans cette perspective, une plus grande souplesse dans les plans d'étude devient indispensable.

### **Le mercredi matin ou l'horaire continu ?**

Une meilleure prise en charge des enfants est l'objectif visé par cette modification des horaires. Pour ce faire, une implication plus grande de l'école dans les collectivités locales, communales serait bénéfique, via le conseil d'établissement par exemple. Une coordination plus grande avec le périscolaire, le parascolaire et les APE servirait à une meilleure organisation de la journée de l'enfant.

Il faut toutefois rester attentif au risque qu'une trop grande prise en charge des enfants par l'école pourrait encourager :

- certaines entreprises à être tentées de demander encore plus à leurs employés (refus des temps partiels),
- d'autres à stopper le mouvement social qu'elles ont initié (crèches d'entreprise...).

Il est important que l'horaire de l'écolier comporte des périodes obligatoires et facultatives. Les familles doivent pouvoir conserver le droit de mettre ou non leur enfant au parascolaire et au périscolaire.

---

## **Atelier 2      Fonctionnement de l'enseignement primaire**

Documents :	Synthèse du 16 novembre 2006 signée par la DGEP, l'AIG et la SPG Mandat complémentaire de la commission fonctionnement de l'enseignement primaire
-------------	--

### **Questions préliminaires**

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Quels garde-fous avec les dysfonctionnements d'un-e directeur/trice ?</li><li>- En cas de désaccord entre les deux parties (équipe-direction) sur le projet d'établissement, quel rôle sera celui du/de la directeur/trice de région ? Le projet sera-t-il signé individuellement ou une signature collective est-elle possible ?</li><li>- Comment résister si les postes, dans le budget 2008, ne correspondent pas aux attentes du syndicat ?</li></ul> |
|--|

*Dans le cadre du nouveau fonctionnement de l'enseignement primaire qui garantit une autonomie partielle des écoles et promeut des projets d'établissement, voici les principaux éléments de discussion du groupe de travail.*

### **Dysfonctionnements : les garde-fous**

#### **Equipe forte**

C'est une équipe, qui par un projet d'établissement bien construit, peut évoluer et s'affirmer avec cohérence et unité. Une telle équipe déterminée et dynamique garantit un fonctionnement adéquat de la hiérarchie de proximité.

#### **Projet d'établissement**

Le projet d'établissement est signé collectivement par l'équipe qui atteste ainsi de son engagement.

### **Présence d'un directeur d'école**

Le directeur d'école, supérieur hiérarchique aux compétences administratives et pédagogiques, atténuera les éventuels dysfonctionnements qu'une absence de hiérarchie de proximité a pu occasionner par le passé. Le directeur d'école est le soutien de proximité de l'équipe enseignante et poursuit les mêmes objectifs que celle-ci.

### **Désignation du directeur d'établissement**

Elle doit répondre à un profil et à des critères d'engagement clairement définis. La formation du directeur doit être exigée, exigeante et garantie. Le directeur peut être issu de l'équipe ou venir de l'extérieur au cas par cas. Il apparaît pertinent qu'il postule pour un projet d'établissement plutôt que pour une école.

### **Cahier des charges du directeur d'établissement**

Il existera et sera connu de tous les acteurs.

### **Relais**

Selon le contexte (directeur d'établissement pour plusieurs écoles), une personne est désignée parmi l'équipe enseignante pour faire le lien entre celle-ci et le directeur ; elle n'a pas de fonction hiérarchique et bénéficie de décharges. Il ne s'agirait en aucun cas d'un nouvel échelon hiérarchique.

### **Rôle du syndicat**

Une présence forte du syndicat par région voire par établissement est nécessaire.

**Les discussions du groupe de travail amènent celui-ci à déclarer que, les équipes doivent poursuivre l'écriture de leur projet, consolider leurs acquis et s'affirmer en développant une base solide tout au long de l'année scolaire 2007-2008.**

La SPG est vigilante quant aux moyens qui seront octroyés pour la mise en place du nouveau fonctionnement et demande notamment que :

- Les postes de secrétaire qui seront attribués aux directions d'école, quel que soit leur taux d'activité, fassent l'objet d'une enveloppe budgétaire séparée.
- Les éventuelles nouvelles modalités de collaboration entre titulaires et MS ne génèrent pas une surcharge des tâches pour les enseignants ni ne dégradent les prestations aux élèves.
- Le budget 2008 prenne en compte les nouveaux postes de directeurs d'établissement.

---

## **Atelier 3 Généralistes-spécialistes**

Documents : Mémo du comité généraliste-spécialiste Scénarios de semi-généralistes (doc. du Forum DEP/SSED)
---

### **Questions préliminaires**

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Comment promouvoir une vraie articulation et collaboration entre spécialistes et généralistes sans tomber dans une organisation rigide, une secondarisation de l'école primaire ?</li><li>- Comment porter la revendication de ne travailler « que » 24 périodes face aux élèves, de bénéficier de temps autre de présence dans l'école (les 4 périodes restantes) ? Quelle organisation, notamment avec les spécialistes, cela engendrerait-il ?</li><li>- Quels éventuels masters spécialisés faudrait-il défendre après l'obtention du bachelor ?</li></ul> |
|--|

*Divers rappels sont faits en début de discussion : les enjeux du nouveau fonctionnement et les incidences possibles sur le travail des MS ; les résultats du questionnaire MS AV qui montrent l'importance, pour les MS et les TIT, de travailler en demi-classe ; la nécessité d'éviter la confusion entre le REP et le nouveau fonctionnement, le rôle des directeurs, etc.*

### **Observation et rôle du titulaire**

Il y a des inquiétudes au sujet de la formation que les LME reçoivent en éducation physique par exemple. Si les TIT n'assistent plus aux leçons, comment les nouveaux enseignants connaîtront-ils l'enseignement de la discipline, les règles de sécurité, etc. ?

Si les 3 périodes d'éducation physique sont maintenues, il y a un risque de disparité entre les prestations qui seront données aux élèves. La collaboration paraît primordiale. Il y a un transfert de compétences indispensable qui ne peut se réaliser qu'avec une présence physique conjointe du TIT et du MS.

Il faut réaffirmer la nécessité d'une formation équilibrée, d'un développement général de l'élève (cf. mémo). Attention à ne pas surajouter sans arrêt (horaires, disciplines,...) ; savoir dire stop. Il est insensé de vouloir tout faire alors que les indicateurs nous montrent qu'on va droit dans le mur ! Il est impossible aussi de trouver des solutions satisfaisantes avec la pression actuelle. On est en train de régresser si l'on compare avec les projets (innovants) que s'autorisent les écoles privées !

Il faut insister sur le caractère de service public ; on s'escrime à vouloir offrir toutes les prestations à l'école mais devant le peu de garanties de qualité possible, ne reporte-t-on pas l'offre sportive, artistique et culturelle sur des organismes plus privés (clubs de sport, cours privés, etc.) ?

Il convient de relever l'importance de l'observation des élèves par le TIT dans des situations d'apprentissage diverses. L'évolution de l'élève et l'évaluation de cette dernière ne peut pas se réaliser seulement dans la classe... ou alors elle est incomplète.

La formation initiale doit (ou devrait) garantir la fonction de généraliste. Le MS a un rôle de complémentarité et ne doit pas se substituer à l'enseignant titulaire de la classe. L'apport méthodologique ou l'expertise du MS ne doit pas être utilisée pour suppléer au manque de formation initiale ou au débordement réel dû aux pressions exercées pour l'enseignement de nouvelles disciplines.

Il y a aussi des choses qui nous échappent et il faut admettre que l'on ne peut pas tout voir. Dans la collaboration, la confiance joue un grand rôle aussi et il faut savoir lâcher certains enseignements et plutôt essayer d'en voir les fruits auprès des élèves.

Le renforcement de la présence des MS dans les écoles liée à l'autonomie partielle des établissements doit permettre une organisation intelligente, pensée en équipe. Cela ne signifie pas forcément une rigidification ou une secondarisation du primaire.

### **Incidences sur la formation initiale et le rôle du MS**

Au niveau de la formation initiale, il faudrait peut-être reconnaître que chacun possède des compétences diverses qui ne peuvent pas être identiques pour tous à l'obtention du titre requis pour enseigner. A cet égard, le modèle zurichois qui oblige un choix de filières différentes pour obtenir une division du travail entre semi-généralistes est intéressant, car il part d'une réalité, celle qu'on ne peut pas être compétent en tout.

Les LME peuvent, c'est un fait réel, se sentir incompétent-e-s en matière d'éducation physique et artistique, mais cela n'empêche pas l'envie de continuer à se former et surtout de vouloir rester généraliste et collaborer avec des spécialistes.

### **Conserver le statut de généraliste**

Le groupe ne tranche pas vraiment sur la question de savoir s'il faut étendre l'offre des MS à d'autres disciplines telles que l'allemand ou l'anglais... Il n'écarte pas cette idée, mais cela ne doit pas ôter au généraliste l'enseignement de la branche. Avoir un enseignant de langue allemande, avec un bon accent, qui vient une fois par semaine ou tous les quinze jours dans la classe serait évidemment un apport utile. Cela nécessite donc des moyens supplémentaires.

**En conclusion et globalement, le groupe est relativement unanime sur le fait qu'il faut conserver un vrai statut de généraliste. Il faut arrêter avec l'idée culpabilisante qu'on devrait être au top au niveau de toutes les didactiques existantes. Il faut croire à l'utilisation des compétences au niveau de l'établissement scolaire ; la voie de l'autonomie partielle devrait garantir des prestations adéquates aux élèves et une organisation du travail réfléchie, où chacun-e s'y retrouve.**

Un certain paradoxe reste toutefois à gérer entre le fait qu'il n'est plus tout à fait possible de tout faire, qu'il faut résister aux pressions diverses, et la volonté de conserver un statut de généraliste. N'est-il pas un peu naïf ou risqué de penser qu'en dehors de l'autonomie partielle des établissements il n'y a point de salut ?

## C. Résultats des questionnaires express des 3 ateliers

### Atelier 1

1. Faut-il augmenter l'horaire de l'école ?	<b>33% OUI 67% NON</b>
2. Les structures parascolaires sont-elles satisfaisantes ?	<b>16,5% OUI 67% NON 16,5% sans avis</b>
3. A la place du travail le mercredi matin, en cas d'augmentation de l'horaire de l'écolier, quelle autre solution envisagez-vous ?	<b>17% proposent une réflexion sur la prise en charge des enfants 17% une collaboration avec une structure parascolaire 16% disent impossible ou n'ont aucune solution 50% sans avis</b>
4. Etes-vous prêt-e à augmenter votre temps de présence en classe pour coller à un horaire de l'écolier revu à la hausse ?	<b>33% OUI 67% NON</b>
Avec quelle compensation ? <b>dont 33% si compensation salariale et 17% si décharge d'heures</b>	

En résumé : Les enseignants ne sont pas pour augmenter l'horaire de l'école.  
Ils ne sont pas satisfaits des structures parascolaires actuelles  
Ils ont très peu de solutions envisagées en cas d'augmentation de l'horaire  
Ils ne sont pas prêts à augmenter leur temps de présence en classe.

### Atelier 2

1. La classe 23 pour une directrice/teur est-elle justifiée ? pertinente ?	<b>50% NON 17% OUI 33% sans avis</b>
2. La directrice/teur doit-elle/il enseigner pour être efficace et en phase avec l'équipe ?	<b>doit enseigner : 50% OUI, 33% NON, 17% pour être en phase avec l'équipe : OUI, mais efficacité : NON</b>
3. La directrice/teur doit-elle/il participer à la rédaction du projet ? Comment ?	<b>83% OUI, 17% sont partagés, ils pensent que le projet est déjà écrit par l'équipe et qu'il assurera la continuation ou la transformation.</b>

En résumé : Les enseignants ne trouvent pas la classe 23 justifiée et sont partagés sur la pertinence en regard du cahier des charges dont ils ignorent actuellement le contenu.  
Ils pensent que le directeur/trice doit participer à la rédaction du projet au même titre que les autres enseignants.

### Atelier 3

1. Un spécialiste peut-il prendre la classe en dehors de la présence du généraliste ?	<b>80% OUI mais les avis restent nuancés, s'il en est capable, occasionnellement</b>
2. Tout le programme pour un généraliste (l'anglais en plus...) est-ce gérable ?	<b>60% OUI 40% NON</b>
3. Si le généraliste n'enseigne plus tout le programme, doit-il continuer à être responsable ou à superviser l'évaluation des matières prises en charge par le spécialiste ?	<b>60% OUI 40% NON</b>

En résumé : Les enseignants pensent que le MS peut prendre en charge une classe en dehors de la présence du titulaire, pas en fonctionnement imposé mais plutôt adapté à chaque contexte et projet.  
Ils pensent qu'être généraliste (tout le programme + l'anglais) est gérable.  
Ils souhaitent continuer à être responsable de l'évaluation en collaboration avec les MS pour ne pas perdre une vision globale de l'élève.

## **D. Axes à défendre**

### **Horaires**

- L'horaire de l'enseignant n'est pas celui de l'élève. Une redéfinition de l'horaire de l'enseignant suivant les thèses du SER tendrait à diminuer la présence avec les élèves au profit d'un moment obligatoire dans l'établissement.
- L'horaire de l'écopier tend à évoluer, voire à augmenter, mais davantage d'heures de cours n'apportent pas forcément de meilleurs résultats.

### **Fonctionnement**

- Le projet d'établissement reste le point central qui définira les actions de l'équipe enseignante dans une autonomie partielle en cohérence avec le contexte.
- Le directeur poursuit les objectifs définis en concertation avec l'équipe et devra disposer d'une formation solide.
- L'association professionnelle sera attentive à tout faire pour que le nouveau fonctionnement se réalise avec les moyens budgétaires qui lui permettent une réalisation viable et porteuse pour les élèves de nos écoles.

### **Enseignant généraliste et semi-généraliste**

- Il convient de défendre l'autonomie des établissements dans la perspective des redéploiements à venir. Avec la perspective de l'anglais, on voit bien que se dessine une différenciation des moyens selon les contextes éducatifs. La réponse à ces défis ne doit pas être linéaire, mais circonstanciée en gardant à l'esprit que l'enseignant doit rester généraliste ; c'est d'ailleurs un élément central qui doit être valorisé contrairement à la culpabilisation latente des titulaires concernant les diverses disciplines.
- 

## **E. Conclusion**

Les années à venir seront riches en événements, en changements. Il y a plusieurs manières de répondre à ces mutations du système éducatif. Les subir et accepter ce qui se trame parfois contre les intérêts des élèves, des enseignants, ou alors on peut les comprendre pour mieux agir et faire connaître les positions des professionnels qui feront l'école de demain au quotidien. Les Forums SPG sont essentiels dans cette démarche positive. Nous sommes acteurs du changement, nous avons le devoir, en quelque sorte, d'échanger nos points de vue, de confronter notre vision du système éducatif pour un engagement au service de la profession et, in fine, des élèves.